

MINISTERE DE L'EDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA CULTURE

N° 06574 /MEE/DGEE/SG/DRHE/BRH1

PIRAE, le

1 3 FEV. 2025

DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION ET DES ENSEIGNEMENTS

Le Directeur général

à

Mesdames les institutrices et Messieurs les instituteurs Mesdames et Messieurs les professeur(e)s des écoles

s/c de Mesdames les inspectrices et Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale, chargés des circonscriptions pédagogiques

Objet : Appel à candidature pour les postes à contraintes particulières (PCP) rentrée scolaire 2025-2026

 $\underline{\mathbf{P. J.}}$: Annexe 1 – Fiche de candidature

4 fiches de poste

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance l'ouverture de la campagne pour les postes à contraintes particulières (PCP) ASH suivants, pour la rentrée scolaire 2025-2026 :

- Conseiller pédagogique basé à la circonscription pédagogique ASH (CPAIEN)
- Coordonnateur en ULIS TFA
- Enseignant adjoint en CJA (option F)
- Coordonnateur de la formation CAPPEI
- DASED en REP+

Les candidats doivent compléter la demande et l'adresser par la voie hiérarchique, doublée d'un envoi direct au Bureau des Ressources Humaines du 1^{er} degré de la DGEE (par mail : brh1@education.pf)

Date d'ouverture : du 13 au 21 février 2025 inclus (avant midi)

Date limite de dépôt des demandes : le 21 février 2025 (avant midi)

Compte tenu de la spécificité des postes proposés, la direction générale de l'éducation et des enseignements organise et met en place des commissions d'entretiens afin de prendre en compte les qualifications, compétences et/ou aptitudes requises et favoriser ainsi la bonne adéquation entre les exigences du poste et les capacités des candidats.

L'entretien en commission, présidée par le Directeur Général ou son représentant, se déroulera en deux temps :

- Exposé des motivations du candidat ;
- Questions posées par la commission.

Les candidats seront destinataires de leur convocation qui leur sera transmise sous le couvert de leur inspecteur de l'éducation nationale.

<u>Date des entretiens</u>: courant fin février 2025 - début mars 2025, à la Direction Générale de l'Education et des Enseignements (site de Tuterai Tane)

(Les candidats des îles passeront l'entretien par TEAMS)

Décision finale de l'administration :

Je vous rappelle qu'en cas d'avis favorable à l'issue de l'entretien, il faudra attendre l'issue des opérations de mobilité pour connaître la décision finale de l'administration. Les candidats retenus sur les postes à contraintes particulières seront destinataires d'un arrêté d'affectation.

Copie(s):

MEE 1
DGEE/BRH1 1